

Mgr Aillet accueille un prêtre qui veut quitter l'Institut du Bon Pasteur

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 11 janvier 2011

En délicatesse avec son supérieur depuis que ce dernier a décidé de fermer la maison de Rome aux séminaristes ([décision contre laquelle s'était élevé l'abbé de Tanoüarn](#)), l'abbé René-Sébastien Fournié, qui avait effectué une longue période de séminaire à la Fraternité Saint-Pie X puis à la Fraternité Saint-Pierre, pour finalement être accueilli puis ordonné prêtre au sein de l'Institut du Bon-Pasteur, vient de rejoindre le diocèse de Bayonne. Un communiqué de l'Institut dirigé par l'abbé Philippe Laguérie, et signé par le secrétaire, l'abbé Leszek Kròlikowski, [indique](#) :

Par échange de courriers, entre **Son Exc. Mgr Marc Aillet, Evêque de Bayonne, Lescar et Oloron** et M. l'abbé Philippe Laguérie, Modérateur général de l'Institut du Bon-Pasteur, en dates respectivement du 9 décembre 2010 et du 8 janvier 2011, ayant obtenu l'accord de l'intéressé :

M. l'abbé René-Sébastien Fournié, prêtre de l'Institut du Bon Pasteur, est dorénavant, conformément au canon 693, **en sortie canonique au profit du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron, pour une durée de trois ans**. Son ordinaire devient donc Son Exc. Mgr Marc Aillet.

Ce canon 693, relative à la sortie d'un institut, précise :

Si le membre est un clerc, l'indult n'est accordé qu'après que celui-ci ait trouvé un Evêque pour l'incardiner dans son diocèse ou du moins le recevoir à l'essai. S'il est reçu à l'essai, il est de droit incardiné au diocèse au bout de cinq ans, à moins que l'Evêque ne l'ait refusé.

Par son accueil (pour discernement, ce prêtre ayant décidé de quitter l'IBP), Mgr Marc Aillet

manifeste une ouverture peu commune (on sait combien l'IBP est mal perçu au sein de la CEF, les prêtres parisiens dudit Institut n'étant toujours pas reconnus par l'archevêque-président la CEF, qui leur accorde simplement le droit d'exister...). C'est aussi en utilisant ces forces vives de l'Eglise que les diocèses pourront retrouver une dynamique.